

France: la grippe et l'angine dépistées chez le pharmacien

Compte Test - 2013-07-05 19:58:00 - Vu sur pharmacie.ma

Un arrêté publié au Journal officiel le 11 juin autorise les pharmaciens à effectuer dans leurs locaux trois tests biologiques pour dépister les angines bactériennes et la grippe ou évaluer la glycémie.

Ce nouveau service reste pour l'instant assez théorique, car les conditions pratiques, notamment la prise en charge financière de ces tests, n'ont pas encore été définies. Une seule certitude: les pharmaciens souhaitant proposer ces tests à leurs clients devront disposer d'un «espace de confidentialité» attenant à l'officine, pour assurer le respect du secret médical.

L'autorisation de pratiquer le test capillaire d'évaluation de la glycémie était déjà proposée dans certaines pharmacies, notamment dans le cadre de campagne de dépistage du diabète, ou pour former les clients à l'utilisation des autotests.

En revanche le «test oro-pharyngé d'orientation diagnostique des angines à streptocoque du groupe A» et le «test naso-pharyngé d'orientation diagnostique de la grippe» constituent une nouveauté. Autrefois réservé aux médecins, leur accès aux pharmaciens est plus controversé.

Selon Philippe Gaertner, président de la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France, le dépistage de l'angine bactérienne pourrait permettre d'atteindre les personnes qui «entrent dans le circuit de soin par la pharmacie». «En cas de résultat positif, le patient sera réorienté vers un médecin. Cela va dans le sens de la loi Hôpital, patients, santé et territoires, qui renforce la mission de prévention et de dépistage du pharmacien», estime-t-il.

Mais Claude Leicher, président du syndicat de généralistes MG France, est plus circonspect. «Si le test est positif, il faut des antibiotiques, donc il faut quand même aller chez le médecin. Si le test est négatif, on n'est jamais certain qu'il n'y a pas de streptocoques. Dans les deux cas, il faut donc un avis médical. Je ne sais donc pas très bien si ce pré-diagnostic a un intérêt en termes de santé», a-t-il expliqué.